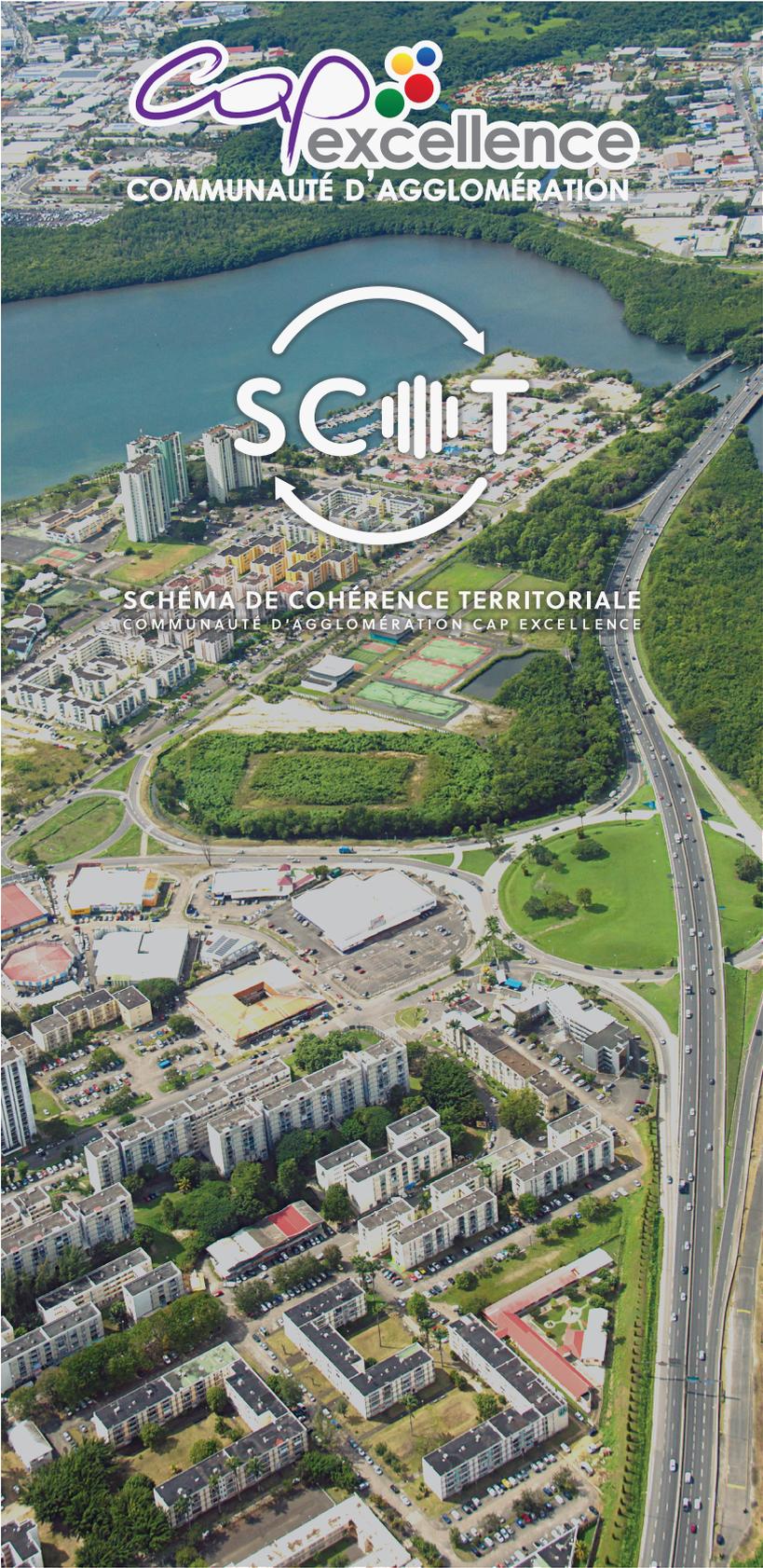


UN SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE

Pour définir ENSEMBLE le territoire de demain.



cap excellence
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

SCoT

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION CAP EXCELLENCE

En février 2015, la **Communauté d'Agglomération Cap Excellence** s'est engagée dans l'élaboration de son Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). Ce document de planification et d'urbanisme définit les grandes orientations d'aménagement pour le territoire communautaire composé des villes des Abymes, de Baie-Mahault et de Pointe-à-Pitre pour les 10 à 15 prochaines années. Après une phase diagnostic, le SCoT de Cap Excellence entre dans sa deuxième phase : l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Une nouvelle étape qui se construira en concertation avec la population.

Le SCoT sera un outil de prospective pour l'ensemble des usagers du territoire de Cap Excellence. Il permettra, notamment, aux habitants de se projeter et de préciser leurs projets personnels de construction ou leurs projets professionnels d'installation. Pour cela, ils devront tenir compte des secteurs de développement et des projections d'infrastructures définies dans le SCoT et traduites dans les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) des villes.

La concertation de la phase diagnostic a débuté en novembre 2018. Depuis, 12 réunions publiques se sont tenues (6 aux Abymes, 3 à Baie-Mahault et 3 à Pointe-à-Pitre) afin de présenter le projet aux habitants et enrichir le diagnostic en recueillant leurs attentes et besoins.

Ont été évoqués, notamment, la nécessité d'un retour de la nature dans les espaces urbains, une meilleure répartition des activités économiques sur le territoire, un renforcement des liens intergénérationnels mais également la redynamisation des centres-villes du territoire...

La Communauté d'Agglomération Cap Excellence rappelle qu'un registre de concertation est à la disposition de la population depuis le mois de Juin 2019 au Pôle Technique de Cap Excellence à Grand Camp aux Abymes.

Ce document est mis à votre disposition afin de recueillir vos attentes, besoins et avis. Vous pouvez également adresser un courrier à l'attention du Président de la Communauté d'agglomération Cap Excellence si vous souhaitez vous exprimer sur ce projet. Ces outils seront disponibles pendant toute la durée du projet.

LES ATELIERS PARTICIPATIFS : Le nouveau mode de concertation du PADD

La Communauté d'Agglomération Cap Excellence entame la deuxième phase d'élaboration du SCoT : le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Une nouvelle étape qui se construira également en concertation avec la population.

Le PADD définira les priorités et les objectifs intercommunaux en matière, notamment, d'urbanisme, de logement, de transport ou de déplacement. Il s'agira de s'accorder sur les ambitions et les orientations politiques, pour répondre aux enjeux identifiés en phase diagnostic.

Des ateliers participatifs destinés à l'ensemble des usagers seront organisés sur le territoire de Cap Excellence à partir du mois de novembre 2019. **La Communauté d'Agglomération Cap Excellence** compte sur la présence et la participation active de la population à ces ateliers afin d'enrichir le PADD.

La troisième et dernière phase du SCoT de Cap Excellence sera la rédaction du Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) qui s'achèvera au cours du premier semestre 2020.

La présentation du SCoT et le bilan de la concertation sont téléchargeables sur le site internet.